

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 1847.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Rapports faits, au nom de la commission des naturalisations, par M. MOREAU.

I.

Demande du sieur Joseph GODEBSKI.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire, capitaine au 5^e régiment de ligne, est né à Varsovie, le 7 mars 1803, d'un père polonais et d'une mère belge.

Son père, Cyprien Godebski, était en même temps soldat et poète, colonel commandant de brigade et membre de l'académie des sciences de Varsovie; il fut tué sous les murs de la capitale de la Pologne, le 19 avril 1809, en combattant contre les Autrichiens.

Le sieur Joseph Godebski fut forcé de prendre du service en Russie, comme cadet sous-officier, le 1^{er} novembre 1823. Après avoir passé par tous les grades intermédiaires, il fut promu à celui de capitaine, en 1831; mais peu de temps après, les événements politiques le forcèrent à s'expatrier et à se réfugier en France.

Par une suite de certaines circonstances dont il donne le détail dans sa requête, il vint se fixer en Belgique le 23 juin 1833, et y obtint, par arrêté royal du 25 janvier 1839, le grade dont il est aujourd'hui revêtu.

Il a fait la campagne de 1839 contre la Hollande et tous les rapports des autorités sont favorables à sa demande.

Le Rapporteur,

HYP. MOREAU.

Le Président,

J. MAERTENS.

II.

Demande du sieur François-Antoine-Jean De Roy.

MESSIEURS,

Le sieur François-Antoine-Jean De Roy est né à Ypres, le 16 janvier 1820.

Son père, né à Bruxelles, était capitaine au bataillon des pionniers; il est décédé aux Indes orientales (île de Banca), le 12 février 1826.

Sa mère, Hollandaise, obtint qu'à l'âge de 17 ans, ainsi pendant sa minorité, son fils entra au service des Pays-Bas, où il est resté jusqu'en 1842.

Après avoir obtenu son congé pour expiration de service, il s'empessa de revenir en Belgique, où il réside depuis le 15 mars 1842.

Il s'est enrôlé, un mois après son retour, dans l'armée belge, dans laquelle il a obtenu le grade de maréchal-des-logis-chef à la 16^e batterie montée du 4^e régiment d'artillerie en garnison à Anvers.

C'est parce que le pétitionnaire a perdu la qualité de Belge en prenant du service militaire à l'étranger, sans l'autorisation du Roi, qu'il demande à la recouvrer.

Tous les renseignements sont favorables.

Le Rapporteur,

HYP. MOREAU.

Le Président,

J. MAERTENS.

III.

Demande du sieur Antoine-Charles VRYDENBERGEN.

MESSIEURS,

Le sieur Antoine-Charles Vrydenbergen, sergent à la 2^e compagnie sédentaire, est né à Maestricht, le 13 juin 1813.

Il est entré le 25 mars 1829 comme tambour au service, qu'il a quitté le 1^{er} octobre 1830.

Un mois après, il a été incorporé pour continuation de service en Belgique; il a été nommé caporal le 1^{er} juin 1834 et sergent le 1^{er} avril 1835.

Ayant été congédié pour expiration de service le 27 juillet 1836, il a servi dans la marine belge jusqu'au 25 octobre 1845.

Le 15 avril 1846, il a contracté un nouvel engagement comme sergent honoraire, suivant autorisation ministérielle du 11 du même mois.

Il a fait les campagnes de 1830 inclus 1833 contre la Hollande.

Toutes les autorités qui ont été consultées ont fait des rapports favorables à sa demande.

Le Rapporteur,

HYP. MOREAU.

Le Président,

J. MAERTENS.